

COMPTES      RENDUS  
de la  
SOCIETE    BOTANIQUE de l'ARDECHE



Ranunculus  
ophioglossifolius Vill.

S Meucci del.

n° 17

mars 1984

Lycée Agricole Olivier de Serres  
BP 150 - 07205 AUBENAS

20 francs

COMPTES RENDUS  
de la  
SOCIETE BOTANIQUE de l'ARDECHE

---oOo---

SOMMAIRE

- Notes systématiques : Clef des Boletus ..... p. 3  
(Cryptogamie)
- Notes floristiques : Comment recueillir les  
informations botaniques sur le terrain..... p. 17
- Notes cryptogamiques : Listes de récoltes de  
champignons en Ardèche ..... p. 33
- Activités du trimestre ..... p. 40

## NOTES SYSTEMATIQUES

### CLE des BOLETUS Dill. ex Fr.

Le texte suivant est une adaptation par M. ROUVIERE de la Clef de C.L. ALESSIO (1985), traduite par P. ESCALLON.

#### CLE de DEPART

A) Un anneau sur le pied, parfois ± fugace, mais laissant une trace ± évidente :  
-----

1. Pied (sous l'anneau) et chapeau à grosses écailles très évidentes ; tubes et pores d'abord blanchâtres, virent au brun-pourpre ou brun foncé :

*Strobilomyces strobilaceus*

2. Pied creux ; pores très allongés, disposés le plus souvent en files radiales, très décurrents ; sous mélèzes en général :

*Boletinus cavipes*

3. Pied portant au-dessus de l'anneau des pustules glanduleuses, granules ou gouttes visqueuses ; sous pins :

CLE A p. 4

4. Pores décurrents en filets formant au-dessus de l'anneau un pseudo-réseau ; sous mélèzes en général :

CLE B p. 4

B) Pied\_sans\_anneau :

5. Pied recouvert en grande partie d'aspérités en forme de petits crochets, de squamules ± évidentes mais toujours présentes :

CLE C p. 4

6. Pied présentant des pustules glanduleuses, granules ou gouttes visqueuses ; sous pins :

CLE D p. 6

7. Pied présentant un réseau évident :

CLE E p. 7

8. Caractères différents :

CLE F p. 11

CLE A

1. En terrain humide, voire marécageux. Carpophores à taille élancée ; chapeau typiquement umboné, au moins à l'état jeune, et d'un jaune très clair :

*Suillus flavidus*

Les espèces suivantes sont nettement plus sombres.

2. Sous aroles (*Pinus cembra*). Anneau cotonneux ou floconneux, vite évanescent :

*Suillus sibiricus*

3. Sous pins à deux aiguilles (*Pinus strobus*). Ne semble pas venir sous *Pinus cembra*, ni dans les marécages. Anneau membraneux, plus persistant :

*Suillus luteus*

CLE B

1. Chapeau de couleur très claire tirant sur le blanc livide, le gris-cendré, ou couleur de son, jamais nettement jaune :

*Suillus laricinus*

2. Chapeau plutôt marron, fauve-rouille, jusqu'à brunâtre :

*Suillus laricinus* v. *bresadolae*

Chapeau allant du jaune à l'orange, mais non brun :

3. Chair virant à la coupe au bleu azur, parfois faiblement, mais toujours de façon assez sensible :

*Suillus flavus*

4. Chair qui, à la coupe, ne prend jamais de teinte bleu-clair. Pores d'un orange brique ± marqué, mais toujours bien perceptible jusqu'à maturité :

*Suillus tridentinus*

5. Chair comme ci-dessus en 4. Pores beaucoup plus pâles, seulement d'un jaune ± vif, jamais avec des tons orangés.

*Suillus elegans*

CLE C

Genre *Krombholziella*

- A) Pores tirant sur le jaune ± vif  
mais toujours prédominant : \_\_\_\_\_

1.

CLE C-1 p. 5

B) Pores à ton prédominant de nuance différente :

2. Chapeau à pigment rouge-orangé brique : CLE C-2 p. 5
3. Chapeau sans tonalités rougeâtres : CLE C-3 p. 6

CLE C-1

A) Pores, chair et cortex du pied d'un jaune orangé

1. Chair qui, à la coupe, après des stades intermédiaires, se stabilise au brun-noirâtre très sombre :

*Krombolziella nigrescens*

B) Pores, chair et cortex du pied d'un jaune ± citrin, ordinairement pâle :

2. Chair virant à la coupe, par zones, au rose pâle puis au violet brunâtre. Espèce croissant en symbiose avec des feuillus du genre Quercus. Dimension moyenne à assez grande :

*Krombolziella lepida*

3. Chair virant à la coupe, d'abord au rose-chair, rose-saumon, puis au lilas pâle. Espèce symbiote des Cistes. Dimension petite ou à peine moyenne :

*Krombolziella corsica*

CLE C-2

A) Espèces venant dans les bois de peupliers ou de bouleaux :

1. Squames du pied d'abord blanches, tirant ensuite sur le brun-marron. Chapeau d'un orange briqueté franc presque uniforme :

*Krombolziella rufa*

2. Squames du pied dès le début presque noires et le demeurant. Chapeau de couleur plus claire, jaune-orangé, avec des nuances habituellement de tonalités différentes :

*Krombolziella versipellis*

B) Espèces venant sous feuillus d'un autre type, ou conifères :

3. Sous feuillus (Chênes ou espèces voisines). Chapeau à tomentum persistant, au moins en aréoles :

*Krombolziella quercina*

4. Sous conifères. Chapeau duveté seulement à l'état jeune, duvet disparaissant complètement avec l'âge :

*Krombholziella vulpina*

CLE C-3

A) Chair presque immuable à la coupe :

1. *Krombholziella scabra*

B) Chair virant à la coupe, seulement au rose-rouge :

2. Couleur de tout le carpophore très claire, presque blanchâtre :

*Krombholziella nivea*

3. Teinte plus obscure : la surface piléique est typiquement d'une teinte brun-gris très évidente :

*Krombholziella oxydabilis*

C) La chair, après un passage transitoire au rose, fonce ensuite au lilas-violet, puis presque au noir :

4. Symbiote exclusif : Peuplier (diverses espèces). Chapeau finement feutré :

*Krombholziella duriuscula*

5. Symbiotes : feuillus autres que les Peupliers, en général Charme ou Noisetier. Chapeau presque toujours glabre et lisse :

*Krombholziella carpini*

CLE D

Espèces sans anneau, liées aux Pins, présentant sur le pied des pustules glanduleuses, granules ou gouttes visqueuses.

A) Symbiose exclusive avec Pins à 5 aiguilles

1. Symbiote exclusif : *Pinus cembra* (arole). Pied non élané, dépassant ordinairement de peu le diamètre du chapeau :

*Suillus plorans*

2. Symbiote préférentiel : *Pinus strobus* (Weymouth) ; beaucoup plus rarement *Pinus cembra*. Pied ordinairement élané et dépassant en longueur le diamètre du chapeau, surtout chez les sujets jeunes :

*Suillus placidus*

B) Symbiose préférentielle avec Pins à 2 aiguilles

3. Pied portant des granulations sur presque toute sa longueur. Espèce symbiotique des Pins en zone tempérée chaude (Pins maritimes).

*Suillus bellinii*

4. Granulations sur le haut du pied, brun-rouille et même avec des tons rougeâtres. Mycélium basal rose (?) :

*Suillus collinitus*

5. Granulations sur le haut du pied, crème ou brun-jaunâtre. Pores exsudant chez le jeune des gouttelettes opalescentes :

*Suillus granulatus*

CLE E

Espèces sans anneau, présentant sur le pied un réseau évident :

- A) Chair immuable, complètement blanche, tout au plus avec une teinte rouge-vineux sous la cuticule du chapeau :

1. Réseau du pied déjà obscur sur le jeune. Chair à saveur non totalement douce, ou même nettement amère. Pores d'abord blancs, puis rose-chair, à la fin rose sale :

CLE E-a : genre *Tylopilus*

2. Réseau initialement blanc, passant avec l'âge à des tons plus colorés. Chair à saveur douce, agréable. Pores d'abord blancs, puis jaunâtres, à la fin verdâtres :

CLE E-b : Cèpes

- B) Chair virant à la coupe, ou bien non blanche :

3. Pied avec coloration de fond jaune clair sur toute (ou presque) sa surface, et réseau concolore. Pores d'un jaune analogue. Chair douce :

CLE E-c p. 8

Couleur du pied (et du réseau) différentes :

4. Pores constamment jaunes. Saveur toujours amère :

CLE E-d p. 9

5. Pores de jaune à orangé, rouge ± intense. Saveur jamais amère :

CLE E-e p. 9

CLE E-a : genre *Tylopilus*

1. Réseau très prononcé et en relief, sur presque toute la surface du pied. Goût très amer depuis le début :

*Tylopilus felleus*

2. Réseau à mailles peu évidentes, limité en général à la partie supérieure. Goût presque doux, jamais intensément amer :

*Tylopilus alutarius*

CLE E-b : Cèpes

A) Espèces préférant les saisons chaudes.

Chair totalement blanche ou, de toute façon, dépourvue de teintes rouge-vineux sous la cuticule du chapeau :

1. Chapeau tirant sur le brun-noirâtre, parfois avec des zones couleur terre-de-Sienne et d'éventuelles nuances ocre-cuivre :

*Boletus aereus*

2. Chapeau dépourvu de tonalités noirâtres, plutôt marron-rougeâtre, noisette ou ocre pâle :

*Boletus reticulatus*

B) Espèces préférant les saisons plus fraîches (printemps - automne) :

Chair blanche, mais avec une évidente teinte rose-vineux sous la cuticule du chapeau :

3. Chapeau avec des tons pourpre-vineux, grenats, ou même violacés ; couleur tirant avec l'âge sur l'ocre-roussâtre :

*Boletus pinicola*

4. Chapeau plus près du brun-marron, à marge ordinaire plus claire ; cuticule parfois entièrement blanche, ou citrine. Pied blanc-crayeux :

*Boletus edulis*

CLE E-c

A) Pied jaunâtre, dépourvu d'une bande rose ou rouge évidente :

1. Chapeau avec des tons brun-marron, jamais nettement rougeâtre ou violacé

*Boletus appendiculatus*

2. Chapeau normalement d'un beau rose-purpurin ou rose-violacé, pâlisant seulement par temps très sec, mais ne perdant jamais, au moins partiellement, des traces de ses teintes d'origine :

*Boletus regius*

3. Carpophore entièrement jaune, pores et réseau compris :

*Boletus gabretae*

- B) Pied jaunâtre montrant à l'évidence une ou plusieurs  
bandes circulaires d'un rose ou rouge bien visible :

1. Pas de coloration rose-rouge sur le chapeau :

*Boletus fechtneri*

2. Le rose-rouge se manifeste aussi sur le chapeau :

*Boletus speciosus*

CLE E-d

- A) Pied, dans sa plus grande partie, d'un rouge très vif  
qui peut disparaître, mais seulement dans la vieillesse  
ou par suite d'une manipulation excessive :

1. Chapeau ocre olivacé :

*Boletus calopus*

- B) Pied le plus souvent jaune citrin, avec possibilité  
de nuances seulement rosées. Chapeau ocre plus clair :

2. Pied totalement jaune-citrin :

*Boletus albidus*

3. Pied jaune-citrin avec zone rose ± étendue :

*Boletus pachypus*

CLE E-e

- A) Mailles du réseau très en relief.  
Espèce petite ou à peine moyenne :

1. Chapeau au début d'un rouge brillant vif passant à l'ocre avec l'âge,  
bleu au toucher :

*Boletus siculus*

- B) Réseau à mailles très longues, mais pas excessivement  
marquées. Espèces moyennes ou grandes :

2. Chapeau ocre-brun à brun ou rouge-fuschia. Chair rose sous les tubes  
enlevés :

*Boletus luridus*

3. Chapeau brun-ocre avec des tons rougeâtres ou gris-olivacé. Chair jaune sous les tubes :

*Boletus caucasicus*

C) Réseau à mailles jamais très marquées ni très allongées :

4. Chapeau à couleurs plus claires dès l'origine : café-au-lait, blanchâtre-grisâtre, jaune ± pâle :

CLE E-f

CLE E-f : (suite de E-e)

1. Carpophores entièrement jaunes, pores et réseau compris, à l'exception de tâches apparaissant comme l'effet de pressions, frottements, et virages en résultant :

*Boletus gabretae*

2. Espèces à pores d'un rouge très net, au moins après le tout début de la croissance. Réseau aux mailles bien rouges, au moins dans une de ses phases. Chapeau très clair (blanc-crème, gris-cendre) et le demeurant (à l'exception de taches comme ci-dessus en 1.) :

CLE E-g

3. Chapeau qui, au départ, peut être très clair, mais prend rapidement des tons plus variés ou plus chargés, vers le rouge ou le brun, jusqu'à en être méconnaissable sur le tard. Pores jaunes ou rouges. Réseau rouge (sauf vieillissement) :

CLE E-h

CLE E-g : (suite de E-f)

A) Pied toujours très pansu-obèse dans sa partie inférieure :

1. Chapeau ne présentant pas de zone rose-rouge évidente (ou en tout cas très étendue) :

*Boletus satanas*

B) Pied, à maturité, jamais avec bulbe très marqué :

2. Chapeau et pied présentant dès le début (l'un à sa périphérie, le second dans sa zone médiane) une bande régulière rose-rouge, persistant avec l'âge :

*Boletus pulchrotinctus*

3. Tons rose-rouge sur la cuticule piléique très discrets ou peu étalés. Surface du chapeau, au contact des solutions iodées, devenant rapidement d'un bleu sombre :

*Boletus splendidus*

4. Tons rose-rouge sur la cuticule piléique plus marqués, apparaissant généralement au toucher. Surface du chapeau immuable au contact des solutions iodées :

*Boletus rhodoxanthus*

CLE E-h : (suite de E-f)

1. Carpophores au début entièrement jaunes, ne passant qu'avec le temps et surtout par la manipulation à des teintes différentes, avec apparition de rouge en différents points. Poids spécifique remarquablement élevé :

*Boletus torosus*

2. Chapeau au début avec tons clairs, jaune ± vif, mais devenant vite brun-ocre après un passage momentané au rouge : ne conservant çà et là, jusqu'à maturité, que des taches jaunes ± étendues :

*Boletus purpureus*

3. Chapeau presque dès le début d'un rouge ± accusé, devenant toujours plus intense avec l'âge, et passant au brun sordide seulement dans la vieillesse :

*Boletus rhodopurpureus*

CLE F

Pied sans anneau, ni pustules, ni squames, ni réseau.

1. Tubes et pores, d'abord blanchâtres, virent au brun-pourpre ou brun foncé (sporée brun-pourpre-noirâtre). Chapeau gris à brun-noirâtre, velouté puis lisse. Stipe concolore :

*Porphyrellus porphyrosporus*

2. Tubes et pores d'abord blancs, puis crème à jaune pâle ou jaune citron (sporée tirant sur le jaune citrin pâle). Pied vite creux, farci d'une masse cotonneuse :

Genre *Gyroporus* : CLE F-a

3. Pores fins et grisâtres au début, puis devenant jaune-verdâtre sale, larges, anguleux ; décurrents sur le pied, peu détachables de la chair. Chapeau nu, luisant, visqueux :

*Suillus bovinus*

4. Pores colorés comme ci-dessus, moyens, ronds ou anguleux. Chapeau peluché-écailleux ou moucheté de gris ou de brun, non luisant, moins visqueux que le précédent :

*Suillus variegatus*

5. Tubes et pores cannelle, rouge-rouille (ou rose-framboise au début). Chair à l'intérieur de la base du pied et mycélium basal d'un jaune vif, jaune d'or, bien évident :

Genre *Chalciporus* : CLE F-b

6. Pores (pouvant être jaunes au tout début de la croissance), de couleur vive chez l'adulte, d'orangé à rouge :

CLE F-c

7. Pores, sur le jeune, d'un jaune vif ± saturé, tendant avec l'âge au brunâtre ou au verdâtre, jamais au rouge :

CLE F-d

CLE F-a

1. Chapeau brun-châtain. Chair et revêtements externes immuables aussi bien à la coupe qu'au frottement :

*Gyroporus castaneus*

2. Chapeau beaucoup plus clair, plutôt beige-blanchâtre, tout au plus café-au-lait très pâle. Chair et surfaces externes virant au bleu, même très sombre, aussi bien à la coupe qu'au frottement (au moins en règle générale) :

*Gyroporus cyanescens*

CLE F-b

1. Chair à saveur âcre piquante : *Chalciporus piperatus*

2. Chair à saveur non piquante, tout au plus modérément amarescente :

*Chalciporus amarellus*

CLE F-c

1. Chapeau d'un beau brun habituellement assez intense, finement velouté à l'état jeune. Pied presque entièrement recouvert d'une ponctuation rouge faite de petits flocons granuleux :

*Boletus erythropus*

2. Chapeau ocre-orangé-cuir. Pied jaune avec des nuances roses et parfois même vert tendre :

*Boletus queletii*

3. Chapeau au début visqueux et d'un rouge brillant par une substance écarlate qui, avec l'âge, tend à disparaître, laissant la cuticule ± jaune-ocracé :

*Boletus dupainii*

4. Chapeau initialement blanchâtre, grisâtre-cendré, puis se tachant de rouge ou de purpurin à la périphérie. La zone apicale du pied peut présenter un pseudo-réseau très court :

*Boletus lupinus*

5. Chapeau, dès la jeunesse, tirant sur le rouge-brique, rouge-pourpre ou rouge-griotte, et restant tel en vieillissant, si ce n'est avec assombrissement des tons rouges. Pied légèrement pubescent, dépourvu de toute trace de réseau :

*Boletus queletii* v. *lateritius*

6. Comme la variété précédente, mais chapeau à teintes constamment plus claires, jaunâtre-ocre-orangé, avec tendance à s'obscurcir vers le brunâtre avec l'âge :

*Boletus queletii* v. *discolor*

CLE F-d

1. Espèce croissant dans les lieux humides, sous les Aulnes. Les tubes, très courts par rapport à l'épaisseur de la chair piléique, se détachent difficilement de celle-ci :

*Gyrodon lividus*

2. Espèce parasite d'un champignon du genre *Scleroderma* :

*Xerocomus parasiticus*

3. Espèce poussant sur le bois de divers conifères (Pins, Sapins, Mélèzes) :

*Pulveroboletus lignicola*

4. Caractères différents : espèces terricoles ne venant pas sous les Aulnes :

CLE G

CLE G : (Suite de F-d)

A) Carpophore tout entier de couleur jaune soufre :

1. La chair, à la pression comme à la coupe, devient instantanément et fortement bleu foncé :

*Boletus junquilleus*

B) Carpophore tirant sur l'ocre-noisette-fauve uniforme.  
Chair immuable à la coupe comme à la pression :-----

2. Chapeau glabre. Pied atténué vers le bas avec une évidente bulbosité au-dessus :

*Xerocomus tumidus*

3. Chapeau tomenteux. Pied d'épaisseur uniforme, en tout cas jamais à bulbe très évident :

*Xerocomus leonis*

C) Carpophore avec d'autres teintes, outre éventuellement le jaune ou l'ocre. Chair immuable ou non :-----

4. Chapeau avec des tonalités roses, pourpres ou rouge-grenat :

CLE G-a

5. Chapeau tirant sur le brun, noisette, châtain ou ocre-olivacé :

CLE G-b

CLE G-a

A) Chair claire sous la cuticule piléique et ne virant jamais au vert-bleuté, ni à la coupe, ni à la pression :  
-----

1. Chapeau rouge-framboise, pourpre ; d'abord visqueux, puis luisant :

*Aureoboletus gentilis*

B) Chair sous la cuticule piléique proche du rose-rouge, ailleurs virant ± au bleu ou au vert, à la coupe ou à la pression :  
-----

2. Chapeau rose-aurore, abricot. Chair jaune-orange, couleur rhubarbe dans la base du stipe :

*Xerocomus armeniacus*

3. Chapeau initialement d'un rouge franc, tendant cependant à pâlir avec l'âge ou par forte exposition. Chair du pied : en haut paille, en bas ocre-brun. Carpophores habituellement petits ou moyens :

*Xerocomus rubellus*

4. Chapeau dès le début d'un rouge sombre, et demeurant tel avec le temps. Chair du pied blanc-crème, avec une auréole rouge à la base. Carpophores généralement de taille plus grande, moyens à grands :

*Boletus aemilii*

CLE G-b

A) Chair et surfaces externes ne virant absolument pas, ni à la coupe, ni à la pression :  
-----

1. *Boletus impolitus*

B) Virage intense de la chair et des surfaces externes, à la coupe et à la pression :  
-----

2. Pied avec des côtes très saillantes, s'entrecoupant l'une et l'autre jusqu'à former des mailles irrégulières, un pseudo-réseau :

*Xerocomus ichnusanus*

3. Pied dépourvu de côtes particulières, seulement parsemé d'une fine pubescence :

*Xerocomus pulverulentus*

C) Virage de la chair et des surfaces externes modéré, même très léger, parfois à peine perceptible :  
-----

4. Pied particulièrement épais et dépourvu de côtes bien évidentes :

*Boletus fragrans*

5. Pied plus svelte et fréquemment avec côtes en relief bien évidentes :

CLE G-c

CLE G-c : (suite de G-b)

A) Chapeau à couleurs claires, beige à ocre, avec des tons olivacés toujours perceptibles :  
-----

1. *Xerocomus subtomentosus*

B) Chapeau à couleurs plus marquées, constamment avec une composante marron ou brune :  
-----

2. Sous la cuticule piléique, la chair a une teinte rose-rouge qui apparaît à de légères excoariations ou encore dans les craquelures naturelles. Le pied a des tons rose-rouge à côté d'autres jaune-brun :

*Xerocomus chrysenteron*

3. Chair, sous la cuticule piléique, de couleur jaune clair. Pied dépourvu de tons rose-rouge :

CLE G-d

CLE G-d : (suite de G-c)

A) Pores d'abord presque blancs, devenant avec le temps de couleur vert-olive assez prononcée :

1. *Xerocomus badius*

B) Pores dès le début d'un jaune très net et persistant, passant seulement dans la vieillesse à un vert peu obscur :

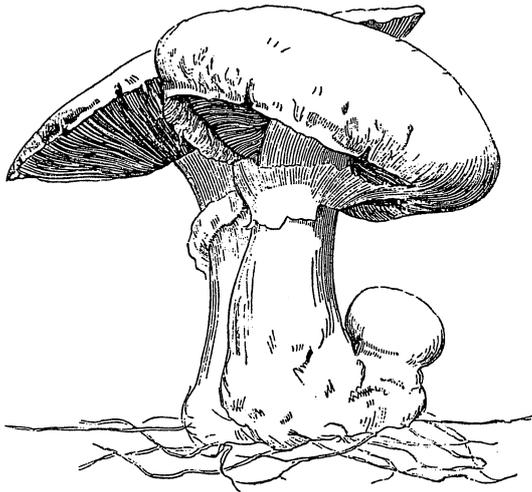
2. Les côtes forment toujours, dans le haut du pied, un pseudo-réseau. La cuticule piléique, au contact d'une solution ammoniacale, passe instantanément au bleu foncé intense :

*Xerocomus lanatus*

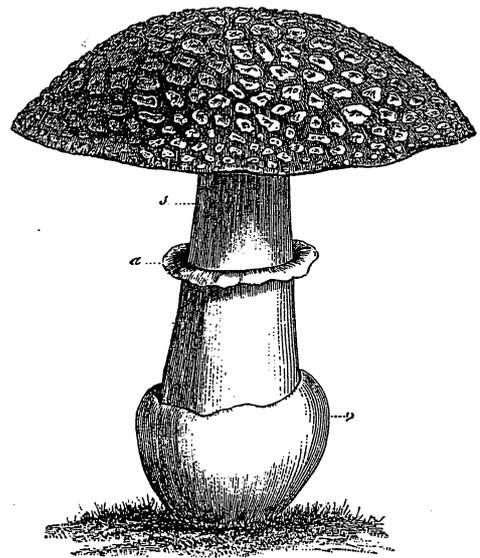
3. Pseudo-réseau sur le pied présent ou non. Pas de réaction particulière de la cuticule piléique à l'ammoniaque :

*Xerocomus ferrugineus*

CLASSE DES ACOTYLÉDONES. — FAMILLE DES CHAMPIGNONS.



Agaric comestible (*Agaricus campestris*)  
à divers degrés de développement.



*Amanita rubescens.*  
v. volva; — s. stipe; — a. anneau.

## NOTES FLORISTIQUES

COMMENT RECUEILLIR les INFORMATIONS BOTANIQUES sur le TERRAIN

-----

### - La FICHE de RECOLTE FLORISTIQUE -

#### PREAMBULE -

Nombreux sont les botanistes, amateurs ou professionnels qui, au long de leurs promenades, notent et parfois même récoltent des plantes. Quels que soient les buts de ces observations, tous, consciemment ou non, recueillent des informations se rattachant aux plantes vues ou ramassées.

Ces informations peuvent être brèves ou détaillées, fugaces ou écrites, précises ou à contrôler (détermination). Mais toutes, en définitive, se répartissent dans trois rubriques distinctes, corrélées (en relations étroites) et souvent complémentaires : floristique, chorologique et écologique.

La floristique s'intéresse aux plantes en tant que telles, pour en détecter la présence en un lieu donné, pour en établir des listes dans l'espace et dans le temps, pour en faire des collections vivantes ou sèches (herbiers, graines, photothèques), pour les déterminer, les nommer, construire des clefs de détermination, des catalogues, des flores.

La chorologie est tout simplement l'étude de la répartition des espèces. Elle cherche à connaître du mieux possible les localisations des plantes, leur répartition dans l'espace et même dans le temps, leur aire. L'un de ses objectifs est l'établissement de cartes de répartition spécifiques (par espèce). En effet, les cartes de répartition constituent un remarquable outil pour la connaissance de la biologie, de l'écologie des plantes, mais également pour leur protection. La chorologie est un aspect de cette science plus vaste qu'est la biogéographie.

L'écologie enfin étudie les inter-relations existant entre les êtres vivants (phyto-écologie pour les plantes) et le milieu environnant dont les grands facteurs actifs sont : le substrat (roche-mère et sol), le climat, la biocénose (ensemble des êtres vivants) qui comprend elle-même les animaux, l'homme et les autres plantes. Les études écologiques, en plein développement depuis un quart de siècle, permettent, en particulier, de préciser l'auto-écologie spécifique, c'est-à-dire les conditions de vie et les besoins de chaque espèce. Mais elles s'adressent aussi à la végétation : la synécologie qui analyse les inter-relations avec le milieu au niveau des types de végétation (pelouse, lande, forêt, etc...).

Toutes les informations, floristiques, chorologiques et écologiques, intéressent les scientifiques et méritent d'être recueillies. Or, très souvent, elles ne leur sont pas accessibles parce qu'ils ignorent leur existence. Il y a là un premier problème de communication.

D'un autre côté, les informations notées sont, dans beaucoup de cas, fragmentaires, imprécises et, à cause de cela, ne peuvent être complètement ou suffisamment exploitées. Ceci est d'autant plus regrettable qu'il suffit généralement de peu de chose, d'un peu de rationalisation dans le relevé des informations, pour les rendre valablement exploitables.

Ces considérations nous ont conduits à mettre au point un formulaire simple, établi en vue de la notation de quelques informations utiles lors des herborisations.

En effet, la Société Botanique de l'Ardèche poursuit activement un programme d'inventaire et de cartographie de la flore du Vivarais. Toutes les observations faites sur le terrain nous sont utiles et nous demandons à tous nos membres de nous transmettre celles qu'ils peuvent réaliser.

La fiche de récolte floristique présentée ci-après est très simple. Elle peut être remplie entièrement ou partiellement. Si elle peut paraître, au premier abord, entraîner une certaine contrainte, on s'apercevra très vite à l'utilisation qu'elle permet en fait d'améliorer les observations de terrain et donc de mieux profiter des sorties et herborisations. Ensuite, l'examen des résultats synthétiques que nous en tirerons montrera tout l'intérêt du travail réalisé.

## 1. - PRESENTATION de la FICHE

C'est une sorte de questionnaire dont il suffit de remplir les rubriques auxquelles on peut ou désire répondre. Certaines des rubriques peuvent être complétées chez soi si l'on a pris soin, sur le terrain, de pointer la localité de récolte sur une carte.

Voici dans la pratique comment utiliser cette fiche.

### PAGE 1 (recto)

Cette page comporte deux parties. La partie supérieure regroupe les informations essentielles sur la localisation. Le cadre inférieur est consacré aux informations floristiques.

#### a. - Localisation

- ◇ Auteur : en haut à droite, l'observateur indique son nom après la rubrique.
- ◇ Numérotation : celle-ci est possible par la rubrique : N°.. Elle se fait de 1 à l'infini, mais est facultative.
- ◇ Date : Indiquer le jour, le mois, l'année.
- ◇ Localité du lieu d'observation et de récolte.

Cette rubrique est très importante, car elle fournit les observations chorologiques, celles qui nous intéressent au premier chef :

- . département
- . commune
- . localisation (donner ici toutes les précisions permettant de retrouver aisément le lieu ou la station intéressé par la fiche (lieudit, hameau, route, pont, etc...))

La méthode de loin la meilleure, mais plus astreignante, consiste à pointer sur une carte I.G.N. au 1/25.000e (ou au 1/50.000e) la position précise du lieu étudié, en indiquant à côté du point le numéro de la fiche. On peut ensuite, tranquillement chez soi, compléter les autres rubriques ou encore plus simplement, nous communiquer les cartes pointées (en même temps que les fiches). Notez que la Société peut se charger de faire les photocopies des cartes si cela vous est utile.

- . altitude
- . longitude
- . latitude



L'altitude peut être notée sur le terrain à l'aide d'un altimètre, ou, ultérieurement, d'après la carte.

Les indications de coordonnées peuvent être laissées en blanc, nous les remplirons ultérieurement. Précisons que ces coordonnées doivent être exprimées en grades.

◇ Nature de la roche :

Il est généralement assez facile de connaître la nature de la roche-mère sous-jacente, ou apparente, sans passer par une carte géologique.

Pour remplir cette rubrique, il suffit de rechercher le terme adéquat en bas de la page 2 (verso) et de l'inscrire (en page 1) ou même de le cocher directement sur la page 2.

A défaut de pouvoir fournir cette information, la connaissance du lieu précis de la station d'observation nous permettra, en général, de retrouver les données géologiques utiles.

◇ Végétation :

- Il est très utile de connaître dans quel type de végétation une plante a été récoltée. Cette rubrique fait appel à des notions courantes : pelouse, lande, bois, friche, etc...

Comme pour la nature de la roche, on trouvera en bas de la page 2, une série de termes parmi lesquels il suffira de choisir. On inscrira sur la page 1 le type de végétation retenu ou on le cochera directement en page 2.

- Espèces dominantes : indiquer le nom (latin ou français) de l'espèce dominante ou des 2 à 3 espèces dominantes (par ex. Chêne blanc, Châtaignier, Pin maritime, Calluna vulgaris, ou Chêne vert + buis, etc....)

b. - Informations floristiques

Le cadre qui se trouve en dessous des rubriques précédentes, est destiné à recevoir les informations se rapportant aux plantes.

◇ Nom de l'espèce :

On inscrit dans cette colonne les noms de toutes les espèces observées, exprimées de préférence en latin, sinon en français. La nomenclature utilisée n'a pas d'importance et dépend de l'ouvrage employé pour les déterminations.

◇ Numéro :

La colonne de gauche est destinée à recevoir le numéro de l'échantillon d'herbier correspondant au nom de la plante inscrit dans la colonne centrale, dans le cas évidemment où l'on a fait une récolte.

En effet, sur le terrain, il est possible de procéder de trois façons différentes en vue de recueillir des informations floristiques :

- 1 - la plante observée est bien connue de l'observateur (avec ou sans détermination) et sa dénomination ne peut prêter à confusion = il suffit d'inscrire le nom de la plante dans la colonne centrale.
- 2 - la détermination de la plante laisse un doute à l'observateur, ou celui-ci ne la connaît pas = il en prélève un échantillon limité en vue de la déterminer chez lui avec certitude ; cet échantillon ne sera pas conservé (échantillon dit de travail).

Sur le terrain, un nom provisoire ou quelconque (petite composée à fleur bleue par ex.) peut être inscrit en attendant la détermination définitive.

- 3 - Connue ou à déterminer, la plante peut être récoltée (entière ou en partie) en vue de faire un échantillon d'herbier destiné à être conservé. Dans ce cas, il est souhaitable de rappeler dans la colonne de gauche le numéro donné à cet échantillon sur le carnet de récolte.

◊ Strate :

Sur la droite de la feuille, une colonne étroite peut recevoir l'indication de la strate de végétation dans laquelle la plante citée a été vue ou récoltée.

La convention définissant les strates est rappelée en bas de page sous le cadre :

- . Strate I (ou basse, ou herbacée), de 0 à 50 cm de hauteur.
- . Strate II (ou moyenne), entre 50 cm et 2 m de hauteur.
- . Strate III (ou haute), au-dessus de 2 m de hauteur.

Ces informations permettent de mieux connaître la composition floristique des différents niveaux de la structure verticale des formations végétales.

A noter que cette rubrique peut ne pas être remplie.

◊ Recouvrement :

La colonne suivante, vers la droite, est destinée à recevoir un chiffre correspondant au pourcentage de recouvrement que présente l'espèce citée dans la station où on l'observe.

Dans les Comptes Rendus d'Herborisations, nous avons souvent signalé le recouvrement de telle ou telle strate de végétation. Ainsi, dans un bois, plus les arbres sont denses, plus le recouvrement de la strate supérieure est forte.

Ce même recouvrement peut être apprécié espèce par espèce, en particulier pour les espèces dominantes, celles qui visuellement sont les plus importantes dans le paysage.

Les chiffres de recouvrement sont intéressants pour la définition des types de végétation et donnent de bonnes indications sur la dynamique de la végétation.

L'appréciation du recouvrement s'acquiert assez aisément. A titre d'exemple, nous avons reproduit page 28 la charte pour l'estimation visuelle des rapports de surfaces (d'après FOLK).

Dans la pratique, l'indication du recouvrement n'est utile que jusqu'à 5 % environ. En dessous de ce chiffre, sauf cas particulier, on peut se dispenser de toute inscription. De fait, cette rubrique est peut contraignante car, dans une végétation, peu d'espèces seulement (les dominantes et quelques autres) dépassent 5 % de recouvrement.

De toute manière, cette rubrique, comme la précédente, peut ne pas être remplie.

#### ◇ Etat phénologique

Dans le cas présent, on se limitera à indiquer dans la colonne située tout à fait à droite :

- vég. = plante en végétation (sans fleurs ni fruits)
- fl. = plante en fleur
- fr. = plante en fruit

Ces informations sont utiles pour préciser les dates de floraison des diverses espèces et les variations de ces dates en fonction des régions ou de l'altitude.

A noter que cette rubrique est également facultative.

#### PAGE 2 (verso)

Elle se divise en trois parties différentes. En haut, ont été regroupées les informations écologiques. Au centre, on retrouve un cadre d'informations floristiques qui fait suite à celui de la page 1. En bas enfin, un lexique qui permet de renseigner deux des rubriques de la page 1.

#### a. - Informations écologiques

Cette partie de la fiche, qui offre pour nous une utilité certaine, demande un petit travail supplémentaire et peu habituel. Il est possible naturellement de s'en dispenser.

Les informations demandées ont pour but de préciser les facteurs écologiques les plus marquants de la station analysée et, secondairement, de mieux connaître l'écologie des espèces et des types de végétation.



Au total, six rubriques ont été présentées :

- la structure (verticale), appréciée par le degré d'ouverture (ou de recouvrement) de chacune des trois strates de végétation
- l'exposition générale de la station ;
- la pente générale de la station ;
- l'humidité apparente de la station ;
- le type d'utilisation de la végétation analysée
- le pH du sol à deux niveaux.

La réponse aux cinq premières rubriques se fait en cochant simplement (croix ou cercle) le terme correspondant à ce que l'on observe. Par exemple, on coche ou cercle le 7 si l'exposition notée est l'ouest, idem pour le 2 si la station est sèche (humidité apparente de la station).

Pour la rubrique 6 (pH), il est nécessaire d'utiliser un petit appareillage permettant de mesurer le pH du sol. La première mesure est à faire sur la couche superficielle du sol, dans les 5 premiers centimètres ; la seconde mesure doit intéresser la couche profonde et être faite sur de la terre ramassée à 20 cm de profondeur au moins.

b. - Cadre floristique

Ce n'est que la suite du cadre de la page 1.

c. - Lexique

Dans la partie supérieure de la première page, les deux rubriques "nature de la roche" et "type de végétation" peuvent avoir des réponses très variées. De manière à guider ces réponses vers des termes standardisés, nous avons donné, dans ce lexique, la liste des mots parmi lesquels il suffit de choisir. Les termes retenus sont transcrits en page 1, ou simplement soulignés ou entourés sur la page 2.

Les voici rappelés :

◇ Nature de la roche :

- 1 - calcaire (dur, marneux, avec particules siliceuses : sables rognons, silex) - marnes.
- 2 - granites - migmatites - gneiss - grès (siliceux, calcaires), micaschistes - schistes houillers.
- 3 - roches basaltiques (lave, phonolithe, scories, autres).
- 4 - loess - alluvions (calcaires, non calcaires).
- 5 - autre : préciser si possible.

◊ Types de végétation

- 1 - formations herbacées : prairie - pelouse - friche.
- 2 - lande (haute, basse, boisée ou non) - garrigue - fourré - broussailles.
- 3 - bois (fûtaie - taillis - reboisement) - forêt.
- 4 - formation rudérale (chemin - fossé - bord de champ - haie - terrassement - etc...).
- 5 - formation saxicole (falaises, éboulis rocheux, cailloutis, dalles rocheuses, affleurements, murs, etc...)
- 6 - formation hygrophile (bord des eaux, ruisseau, rivière, étang, etc... - tourbière, zone marécageuse).
- 7 - formation aquatique (surface des eaux : rivière, étang).
- 8 - cultures : préciser (céréales, vigne, verger, etc...).

II. - USAGE de la FICHE

L'utilisation de la fiche que nous venons de présenter contraint à un effort très utile d'observation du terrain et de rationalisation du relevé des informations.

Pour être entièrement efficace, cette rationalisation doit s'appliquer également dans la façon d'opérer sur le terrain. Voici à ce sujet quelques conseils que nous vous engageons à suivre.

1° - Localisation

Rappelons deux notions fondamentales, distinctes mais complémentaires :

- la flore est l'ensemble des espèces botaniques se trouvant en un même lieu : c'est une notion systématique (ou taxonomique).
- la végétation est l'ensemble des plantes qui vivent en commun dans un lieu donné : c'est une notion physionomique et sociologique.

La végétation est normalement appréhendée sur le terrain par les "formations végétales" que l'observateur découvre aisément : pelouse, lande, bois, friche, etc... précisées, le cas échéant, par l'espèce qui domine (pelouse à Bromée, bois de Chêne vert, etc...).

La formation végétale se définit comme suit, d'après le "Code pour le Relevé Méthodique de la Végétation et du Milieu" (1968), édité par le Centre d'Etudes phytosociologiques et écologiques Louis EMBERGER à MONTPELLIER : "La formation est un ensemble de végétaux qui peuvent appartenir à des espèces différentes, mais qui présentent, pour la plupart, des caractères convergents dans leurs formes et, parfois dans leurs comportements".

Lorsque l'on procède sur le terrain à des observations ou à des récoltes, on a tout intérêt à prendre comme base de référence les formations végétales. En effet, la simple connaissance du type de formation végétale dans lequel une plante a été récoltée apporte déjà de nombreuses indications sur sa biologie et sur son écologie.

D'un autre côté, pour être parfaitement utilisable, les informations recueillies sur une fiche de récolte floristique doivent toutes provenir d'un même lieu ou, plus exactement, d'une "station homogène".

Par "station homogène", on entend un lieu de surface quelconque (pouvant aller de quelques m<sup>2</sup> à plusieurs hectares), dans lequel les conditions écologiques (sol, pente, orientation, micro-climat, conditions hydriques, végétation, influences humaines) demeurent stables. Dans la pratique, sur le terrain, une station homogène correspond aux limites d'une "formation végétale" tant que celle-ci présente un même aspect.

De sorte qu'il faut prendre l'habitude d'opérer station par station ou formation végétale par formation végétale. Par exemple, on remplira une première fiche dans la pinède à Pin sylvestre que l'on rencontrera en premier ; pour la lande à Callune qui se trouve ensuite, on utilisera une seconde fiche et une troisième encore pour la prairie et ainsi de suite.

Ce qui est essentiel, en effet, c'est que l'ensemble des informations notées sur une fiche ne concernent qu'une seule station ou une seule formation végétale.

## 2° - Volume des informations

La partie supérieure de la page 1 comprend les informations chorologiques (localité).

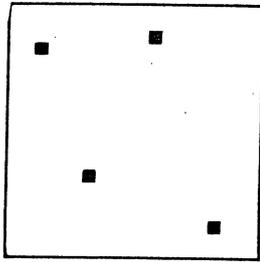
Le cadre situé en dessous (et poursuivi en page 2) rassemble les informations floristiques.

La partie supérieure de la page 2 regroupe les informations écologiques.

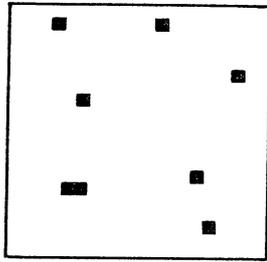
L'observateur, en fonction de ses buts, du temps dont il dispose, de ses connaissances, remplira plus ou moins complètement les différentes rubriques.

Au minimum, une liste de noms d'espèces et un repérage géographique exprimé par la commune et une localisation peuvent être utilisés. Ces seules informations nous sont précieuses car elles permettent d'accroître les connaissances sur la répartition des plantes. Bien entendu, plus la localisation est précise, mieux cela vaut.

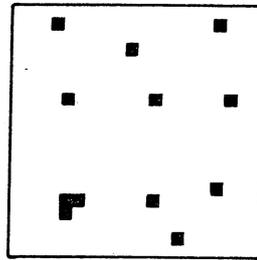
En second lieu, l'indication du type de végétation renseigne sur la biologie des espèces et aussi sur leur répartition à l'intérieur d'un même territoire.



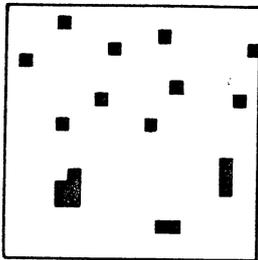
1 %



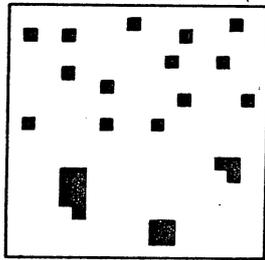
2 %



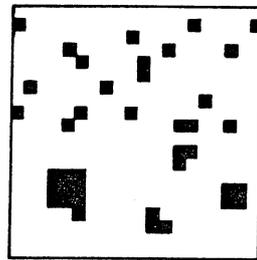
3 %



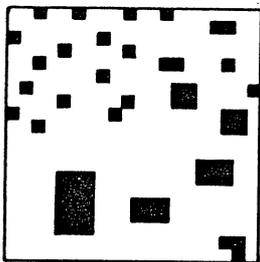
5 %



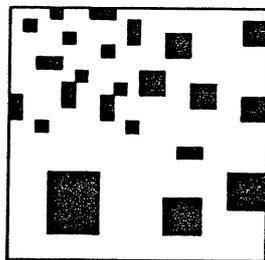
7 %



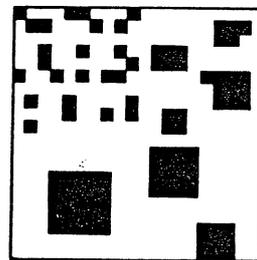
10 %



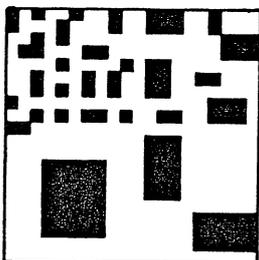
15 %



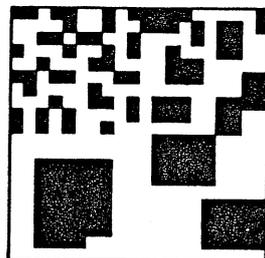
20 %



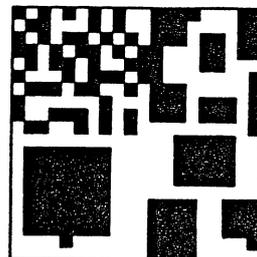
25 %



30 %



40 %



50 %

Charte pour l'estimation visuelle des rapports de surface.  
(d'après Folk, 1951)

Les notations à mettre dans les colonnes situées à droite des noms de plantes, servent à parfaire la connaissance de la biologie des espèces.

Les informations écologiques sont un peu plus longues à relever. Si l'observateur s'intéresse uniquement à l'existence des espèces sur son périmètre d'étude, ces rubriques écologiques peuvent être laissées de côté. Par contre, celui qui désire mieux connaître les relations entre les plantes et le milieu, aura tout intérêt à noter ces informations car, ce faisant, il acquerra rapidement des connaissances passionnantes que la seule détermination des espèces ne lui aurait pas apportées.

### III. - UTILITE de l'INVENTAIRE

Le botaniste qui, au cours d'une saison de végétation, a rempli un certain nombre de fiches de récolte floristique, pourra élargir l'intérêt et les résultats de son travail en nous communiquant ces fiches. Il nous suffit de les avoir en mains, le temps d'en prendre des copies, et de relever les pointages opérés sur les cartes.

La Société Botanique de l'Ardèche sera toujours reconnaissante pour les informations qui lui seront fournies quelles qu'en soient la nature et l'ampleur.

#### 1° - Cartographie

Notre programme de cartographie de la flore du Vivarais a besoin d'informations chorologiques. Toute donnée correspondant au couple d'informations " espèce - localité " est pour nous utile et exploitable.

Les informations que vous nous transmettez seront immédiatement ajoutées à celles déjà existantes et apparaîtront dans les cartes de répartition actuellement en préparation.

Ces cartes, produites par un ordinateur, seront continuellement tenues à jour et complétées grâce, en particulier, aux informations reçues des un et des autres.

Notez enfin, que nous nous intéressons également aux régions qui nous bordent, la Drôme à l'est, la Haute-Loire et la Lozère à l'ouest, le Gard au sud, et que nous recherchons aussi des informations pour ces départements.

## 2° - Ecologie spécifique

La connaissance des caractéristiques du milieu dans lequel se développe une espèce, est indispensable pour définir avec précision sa biologie, son dynamisme, son écologie propre.

Les informations qui peuvent être fournies sur la page 2 de la fiche (informations écologiques), et sur la colonne de droite du cadre floristique (strate, recouvrement, phénologie) sont précisément destinées à cette étude de la biologie et de l'écologie de chaque espèce.

Dans ce cas également, les informations que vous pourrez nous donner viendront s'ajouter à celles que nous possédons déjà et nous permettront de mieux cerner la personnalité de chaque plante.

## 3° - Fiabilité des informations

Le but de notre activité est d'améliorer les connaissances scientifiques sur la flore et la végétation de notre région. Cette progression n'est possible que sur des bases précises et sûres. C'est pourquoi il est fondamental de bien avoir toujours à l'esprit la nécessité de ne fournir que des informations exactes et vérifiées.

IL VAUT MIEUX UNE ABSENCE D'INFORMATION QU'UNE INFORMATION FAUSSE.

En effet, une erreur sera lente à déceler et souvent difficile à corriger.

Cette recommandation joue principalement pour deux points dont le contrôle a posteriori n'est pas possible :

- la localisation des stations,
- la détermination des plantes.

N'hésitez pas à bien remplir les lignes "localisation" après "Commune" sur la page 1 de la fiche. Et, dans toute la mesure du possible, faites en plus un pointage sur une carte.

Pour ce qui concerne la détermination des plantes, méfiez-vous toujours de ces plantes que vous ne connaissez pas encore et qui, justement, ressemblent tellement à celle que vous avez sous les yeux ! Contrôlez vos déterminations avec un ouvrage complet (une flore générale pour la France) ; demandez une vérification à des collègues plus avertis ; n'hésitez jamais à récolter un petit échantillon de travail et à nous le transmettre pour contrôle. En cas de doute, c'est la meilleure façon de procéder.

CONCLUSION -

La fiche d'inventaire floristique qui vient d'être présentée est d'un emploi simple et rapide. Tout amateur en sait suffisamment pour la remplir, plus ou moins complètement, mais toujours utilement.

Si vous acceptez de collaborer avec nous, demandez-nous des précisions sur les points de la fiche qui vous présenteraient une quelconque difficulté.

Naturellement, nous fournissons des fiches vierges, à tous ceux qui désirent les utiliser.

L'inventaire floristique d'une région n'est jamais terminé et nous remercions d'avance tous ceux qui nous aideront à l'améliorer.

B.M. DESCOINGS

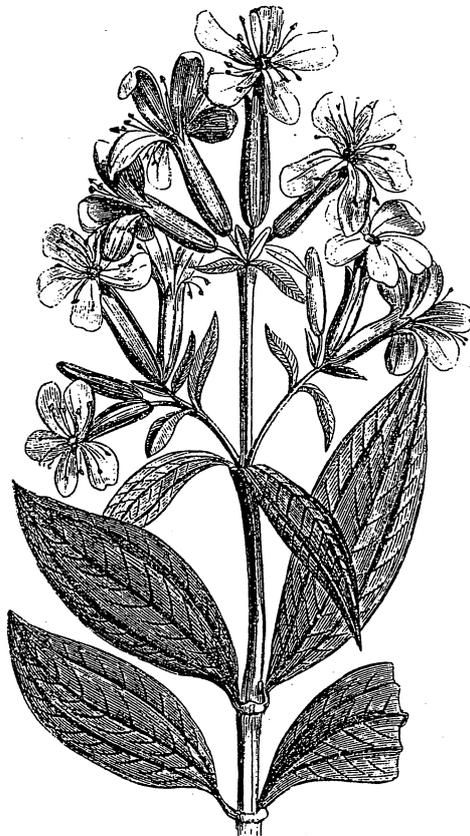


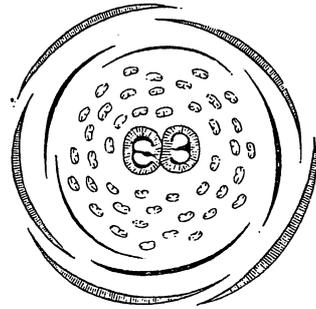
Fig 105 — Saponaire officinale.

# RENONCULACÉES

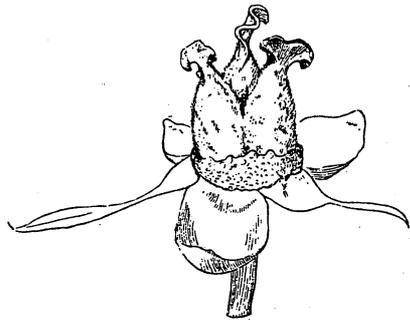
TRIBU V. — PÉONIÉES, *PÆONIÆ*, De Candolle.



Pivoine officinale (*Paeonia officinalis*).



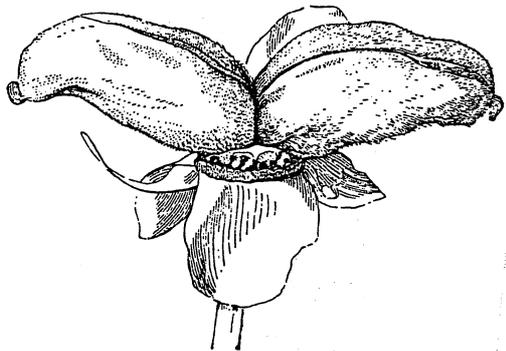
Pivoine. Diagramme.



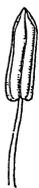
Pivoine. Calyce, torus et pistil.



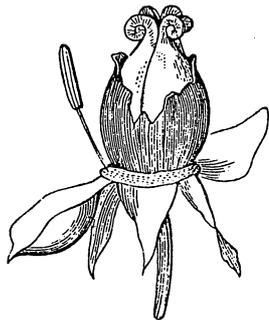
Pivoine. Fleur coupée verticalement.



Pivoine. Fruit.



Pivoine.  
Etamine,  
face  
interne.



Pivoine Moutan.  
Calyce, torus et pistil.



Pivoine.  
Graine entière.  
(g.)



Pivoine.  
Graine coupée.  
(g.).

## NOTES CRYPTOLOGIQUES

Notre Société compte en son sein un certain nombre de membres qui s'intéressent plus spécialement aux champignons. Les deux stages annuels d'automne, organisés par Maurice ROUVIERE en sont la preuve régulière. Mais, dans la région de TOURNON, et animé par M. J. BOSC, existe un autre groupe également actif.

De manière à étendre l'intérêt et l'audience de nos Comptes Rendus, nous avons demandé à nos collègues cryptogamistes de nous communiquer quelques uns des résultats de leurs recherches.

Voici des listes de champignons récoltés à l'automne dernier en Ardèche.

En premier lieu, les déterminations réalisées en octobre et novembre pour les champignons récoltés dans le nord du département (secteur écologique des Boutières), vers TOURNON et jusqu'à LALOUVESC. Les trois listes ont été dressées par J. BOSC.

En second lieu, établie par M. ROUVIERE, une longue liste des champignons observés sur le Plateau ardéchois, à St.CIRGUES-en-MONTAGNE, durant le stage de septembre.

-----ooo000ooo-----

I. - RECOLTES des BOUTIERES

a. - Détermination du 20 octobre 1986

. Amanita muscaria	toxique
. Amanita phalloides	mortel
. Amanita virosa	mortel
. Armillaria mellea	comestible
. Boletus bovinus	comestible
. Boletus chrysenteron	comestible
. Calocera viscosa	non comestible
. Cantharellus senuosus	comestible
. Clitocybe clavipes	sans valeur
. Clitocybe flacida	comestible
. Clitocybe gigantea	comestible médiocre
. Clitopilus prunulus	comestible
. Collybia dryophila	comestible
. Hygrophoropsis aurantiaca	comestible
. Hypholoma capnoides	comestible
. Inocybe fastigiata	toxique
. Lactarius mitissimus	non comestible
. Lactarius resimus	non comestible
. Lactarius salmonicolor	comestible
. Lepiota mastoidea	comestible
. Lepiota naucina	comestible
. Paxillus involutus	mortel cru
. Tricholoma josserandii	toxique

b. - Détermination du 3 novembre 1986

. Agaricus arvensis	comestible
. Agaricus campestris	comestible
. Amanita caesarea	comestible
. Amanita excelsa	comestible
. Amanita rubescens	comestible
. Boletus erythropus	comestible
. Boletus luteus	comestible
. Clitocybe gigantea	comestible médiocre
. Collybia maculata	non comestible
. Cortinarius albo-violaceus	comestible médiocre
. Cortinarius violaceus	comestible
. Cystoderma carcharias	non comestible
. Entoloma lividum	toxique
. Flammula penetrans	non comestible
. Hebeloma sinapizans	toxique
. Hygrophoropsis aurantiaca	comestible
. Hypholoma fasciculare	toxique

. Lepiota excoriata	comestible
. Panellus serotinus	non comestible
. Panus conchatus	comestible
. Psilocybe semilanceata	toxique
. Russula nitida	comestible
. Scleroderma vulgare	non comestible
. Tricholoma aggregatum	comestible
. Tricholoma colombetta	bon comestible

c. - Détermination du 10 novembre 1986

. Amanita citrina	toxique
. Amanita muscaria	toxique
. Boletus granulatus	comestible
. Boletus variegatus	comestible
. Clitocybe inversa	comestible médiocre
. Clitocybe odora	comestible
. Clitocybe nebularis	comestible
. Collybia butyracea	non comestible
. Cortinarius humicolus	sans valeur
. Cortinarius largus	comestible
. Gomphidius viscidus	comestible
. Hygrophorus agathosmus	comestible
. Hygrophorus eburneus	sans valeur
. Laccaria laccata	comestible
. Lactarius controversus	toxique
. Lactarius vellereus	non comestible
. Marasmius alliaceus	médiocre
. Mycena galericulata	non comestible
. Otidea anotica	comestible insipide
. Paxillus involutus	toxique cru
. Russula delica	comestible
. Russula xerampelina	comestible
. Scleroderma citrinum	non comestible
. Tricholoma bufonium	non comestible
. Tricholoma flavovirens	comestible
. Tricholoma portentosum	comestible
. Tricholoma saponaceum	toxique
. Tricholoma virgatum	toxique

II. - RECOLTES du PLATEAU

La liste présentée dans les pages suivantes correspond aux espèces récoltées ou observées sur le Plateau ardéchois, au cours du stage de septembre 1986.

Abortiporus  
- biennis  
Agaricus  
- arvensis  
- campestris  
- macrospora  
- semotus  
Albatrellus  
- ovinus  
- subrubescens  
Aleuria  
- aurantia  
Amanita  
- citrina  
- gemmata  
- muscaria  
- pantherina  
- rubescens  
- submembranacea  
- vaginata  
- virosa (apport: Loire)  
Annelaria  
- semiovata  
Armillaria  
- mellea  
Armillariella  
- ectypa  
Ascobolus  
- furfuraceus  
- furfuraceus  
Auriscalpium  
- vulgare  
Bertia  
- moriformis  
Bisporella  
- citrina  
Bjerkandera  
- adusta  
Bolbitius  
- vitellinus  
Boletopsis  
- leucomelas  
Boletus  
- erythropus  
- regius  
Bondarzewia  
- montana  
Bovista  
- pusilla  
Calocera  
- cornea  
- viscosa  
Calvatia  
- utrifomis  
Cantharellus  
- cibarius  
- cibarius v. amethysteus  
- tubaeformis  
Ceratomyxa  
- fruticulosa  
Chalciporus  
- piperatus  
Cheilhymania  
- fimicola  
Chroogomphus  
- rutilus  
Clavaria  
- rugosa  
Clavulina  
- cristata  
Clitocybe  
- clavipes  
- costata  
- diatreta  
- ditopa  
- gibba  
- hydrogramma  
- langei  
- nebularis  
- odora  
- suaveolens  
Clitopilus  
- prunulus  
Collybia  
- asema  
- butyracea  
- cirrhata  
- confluens  
- cookei  
- distorta  
- dryophila  
- dryophila v. oedipus  
- maculata  
- peronata  
- platyphylla  
- tuberosa  
Colpoma  
- juniperi  
Coprinus  
- atramentarius  
- heptemerus  
- hexagonosporus  
- micaceus  
- niveus  
- xanthotrix  
Cortinarius  
- alboviolaceus  
- anomalus  
- arquatus (Loire)  
- bivelus (Loire)  
- caninus  
- collinitus  
- hercynicus  
- malachus (proche de)  
- microornatus  
- mucosus  
- palustris v. sphagneti  
- parevernus (proche de)  
- phoeniceus  
- purpurascens  
- radicatoviolaceus  
- semisanguineus  
- sphagnogenus  
- squamulosus Batsch Henry  
- trivialis  
- uliginosus  
Crepidotus  
- mollis v. calolepis  
- variabilis  
Crucibulum  
- laeve

Lepista  
- gilva  
- nuda  
Leucocoprinus  
- bresadolae  
Leucopaxillus  
- giganteus  
Lycogala  
- epidendron  
Lycoperdon  
- molle  
- perlatum  
Lyophyllum  
- connatum  
Macrolepiota  
- excoriata  
- fuliginosa  
- gracilentata  
- procerata  
Marasmius  
- alliaceus  
- androsaceus  
- epiphyllum  
- oreades  
- ramealis  
- rotula  
- scorodoni  
Meripilus  
- giganteus  
Micromphale  
- brassicolens  
- perforans  
Mycena  
- alcalina  
- amicta  
- aurantiomarginata  
- capillaripes  
- epipterygia  
- galericulata  
- galopoda  
- pelianthina  
- pura  
- renati  
- rorida  
- rosea  
- rubromarginata  
- rugulosiceps  
- sanguinolenta  
- zephyra  
Nectria  
- cinnabarina  
Neobulgaria  
- pura  
Omphalina  
- fibula  
- fibula  
- galericolor  
- oniscus  
- sphagnicola  
- swartzii  
Oudemansiella  
- mucida  
- radicata  
Panaeolus  
- rickenii  
- sphinctrinus  
Panellus  
- mitis  
- violaceofulvus  
Panus  
- tigrinus  
Paxillus  
- atrotomentosus  
- involutus  
Phallus  
- impudicus  
Pholiota  
- alnicola  
- alnicola v. flavida  
- astragalina  
- aurivella  
- curvipes  
- flammas  
- lenta  
- squarrosa  
Phomitopsis  
- pinicola  
Plicaturopsis  
- crispa  
Pluteus  
- atricapillus  
- atromarginatus  
Polydesmia  
- pruinosa  
Polyporus  
- arcularius  
- ciliatus  
- lepideus f. ciliatus  
- varius  
Poria  
- subcaesia ?  
Psathyrella  
- candolleana  
- hydrophila  
- obtusata  
- obtusata v. utrififormis  
- sphagnophila  
Pseudoclitocybe  
- cyathiformis  
Pseudohydnum  
- gelatinosum  
Psilocybe  
- semilanceata  
- subcoprophila  
Pycnoporus  
- cinnabarinus  
Rhizopogon  
- vulgaris  
Ripartites  
- tricholoma  
Rozites  
- caperata  
Russula  
- aquosa  
- atrorubens  
- badia  
- betulorum  
- caerulea  
- chamaeleontina  
- cyanoxantha  
- delica v. chloroides

- Cudonia  
- circinans  
Cyathus  
- olla  
Cyphella  
- digitalis  
Cystoderma  
- amianthinum  
- amianthinum v. longisporum  
- carcharias  
- fallax  
Daedadelopsis  
- tricolor  
Daedalea  
- quercina  
Daedaleopsis  
- confragrosa  
Diatripe  
- disciformis  
Entoloma  
- cetratum  
- corvina  
- jubatum  
- sericellum f. carnealbum  
- sericeum  
- staurosporum  
Femsjohnia  
- luteoalba  
Fuligo  
- septica  
Galerina  
- marginata  
- sphagnorum  
Ganoderma  
- applanatum  
- lucidum  
Gomphidius  
- glutinosus  
- roseus  
Gymnopilus  
- penetrans  
Gymnosporangium  
- clavariaeforme (Marseille)  
- juniperi  
Hapalopilus  
- nidulans  
Hebeloma  
- crustuliniforme  
- mesophaeum ?  
- truncatum  
Heyderia  
- pusilla  
Hirschioporus  
- abietinus  
Hydnellum  
- scrobiculatum  
Hydnum  
- repandum  
Hydropus  
- scabripes  
Hygrocybe  
- coccinea  
- conica  
- euroflavescens  
Hygrophoropsis  
- aurantiaca  
- aurantiaca v. alba  
- aurantiaca v. atrotomentosa  
- pallida  
Hygrophorus  
- agathosmus  
- leucophaeus  
Hymenochaete  
- cruenta  
Hyphoderma  
- radula  
Hypholoma  
- capnoides  
- elongatipes  
- fasciculare  
- marginatum  
- myosotis  
- sublateritium  
Hypoxylon  
- rubiginosa  
Inocybe  
- calamistrata  
- geophila  
Ischnoderma  
- benzoinum  
Krombholziella  
- scabra  
- thalassina  
Kuehneromyces  
- mutabilis  
Laccaria  
- affinis  
- amethystina  
- bicolor  
- laccata  
- tortilis  
Lachnellula  
- calyciformis  
Lacrymaria  
- velutina  
Lactarius  
- aurantiacus  
- blennius  
- circellatus  
- decipiens  
- deliciosus  
- glyciosmus  
- lignyotus  
- quieticolor  
- repraesantaneus  
- rufus  
- salmonicolor  
- torminosus  
- turpis  
- vellereus  
- velutinus  
- vietus  
Lasiobolus  
- ciliatus  
Lentinellus  
- flabellinus  
Lepiota  
- clypeolaria  
- ventriosospora

- emetica
- erythropoda
- erythropoda
- fellea
- integra
- longicauda
- mairei
- mustelina
- nigricans v. alba
- nitida
- ochroleuca
- puellaris
- sanguinea
- sanguinea f. rosacea
- sardonias
- turci
- vesca
- xerampellina
- Schizophyllum
  - commune
- Sparassis
  - crispa
- Spathularia
  - flavida
- Stereum
  - hirsutum
  - rugosum
- Stropharia
  - aeruginosa
  - coronilla
  - cyanea
  - semiglobata
  - semiglobata v. radicata
  - semiglobata v. stercoraria
  - squamosa
- Suillus
  - bovinus
  - flavidus
  - granulatus
  - luteus
  - variegatus
- Tephrocycbe
  - coracina
- Thelephora
  - terrestris
- Trametes
  - gibbosa
  - hirsuta
  - versicolor
- Tremella
  - foliacea
- Tricholoma
  - bufonium
  - columbetta
  - flavobrunneum
  - imbricatum
  - saponaceum
  - terreum
  - ustale
  - vaccinum
  - virgatum
- Tricholomopsis
  - decora
  - rutilans
- Trichophaea
  - gregaria (Loire)
- Tubaria
  - furfuracea
- Typhula
  - hirsuta (=grevillei)
- Tyromyces
  - caesius
  - chioneus
  - tephroleucus
- Vascellum
  - pratense
- Xerocomus
  - badius
  - chrysenteron
  - chrysenteron v. pruinatus
  - subtomentosus
- Xylaria
  - hypoxylon

## ACTIVITES du TRIMESTRE

### . Assemblée générale (7 février 1987)

La première séance de l'année rassembla 23 participants. Elle fut consacrée, en premier lieu, à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire. Durant celle-ci furent présentés le rapport financier et le rapport moral de la Société, ainsi que les perspectives pour 1987 (voir le rapport d'activités de la Société pour 1986, ainsi que le n° 16 des Comptes rendus).

Ensuite, le Président présenta des diapositives commentées sur le stage de floristique de juillet 1986 sur le mont Ventoux.

### . Séance du samedi 14 mars 1987

Elle fut consacrée à la physiologie végétale. En premier lieu, quatre films furent présentés qui s'avérèrent d'un intérêt divers :

- "Il n'y a pas de vie sans eau", 14 mm, couleur.  
(Problèmes généraux de la gestion de l'eau).
- "L'eau en biologie", 25 mm, couleur.  
(Osmose, sève, poils absorbants, photosynthèse).
- "La feuille verte", 23 mm, couleur.  
(Structure de la feuille, fonctionnement, photosynthèse).
- "L'usine verte", 16 mm, couleur.  
(Fonctionnement de la plante).

Ensuite, J.P. MANDIN proposa aux participants quelques manipulations :

- Observations de stomates et de cryptes pilifères (laurier rose).
- Extraction de chlorophylle brute ; séparation par solubilité différentielle (benzène pour les chlorophylles, alcool pour carotène et xanthophylle).
- Fluorescence de la solution de chlorophylle brute.
- Etablissement du spectre d'absorption de la solution de chlorophylle brute à l'aide d'un photolorimètre et de différents filtres colorés.

. Activités extérieures

- . Le 22 janvier eut lieu, à PRIVAS, une réunion de la Commission des Sites à laquelle assista le Président.
- . Le 12 février, notre permanent, Christopher RACCA, représenta la Société à une réunion de travail organisée par la D.D.A. à BEAUCHASTEL, en vue de préparer une exposition sur l'environnement, en relation avec l'Année de l'Environnement (1987).
- . Le 19 février, le Président participa à DEVESSET à une réunion avec le Syndicat intercommunal de gestion du Lac de DEVESSET, en vue de la préparation d'un sentier botanique autour du lac. Une seconde réunion eut lieu le 18 mars à PRIVAS, à laquelle participa pour nous C. RACCA.
- . Le 21 mars, le Président fit une conférence à l'IMDERPLAM (Institut méditerranéen de documentation, d'étude et de recherche sur les plantes médicinales) de MONTPELLIER, sur le thème "Transect écologique en Vivarais", avec projection de diapositives.

. Stagiaire en informatique

Du 9 février au 13 mars, la Société a reçu M. Franck DURAND, technicien agricole, qui effectuait un stage à la suite d'une formation en informatique. Durant cette période M. DURAND a réalisé pour la Société l'étude des besoins en informatique correspondant aux programmes en cours et en projet, et la définition des matériels souhaitables.

. Calendrier des sorties de la "Catananche"

La Société Botanique du Nyonsais, la Catananche, animée en particulier par notre amie Marie-Claire BOISSE, nous a communiqué la liste de ses sorties prévues en 1987. Pour plus d'informations, se renseigner auprès de Marie-Claire BOISSE (Les Mimosas, Av. de Verdun, 26110. NYONS - tél. 75.26.12.03).

- 26 avril : St.PANTALEON, à l'Université des Plantes aromatiques.
- 10 mai : St.JALLE (invitation du Club de la randonnée pédestre).
- 24 mai : MONNIEUX.
- 14 juin : LA CHARCE - POMMEROL.
- 28 juin : Montagne d'Angèle.
- 20 septembre : Parc du Rouret à GROSPIERRES (Ardèche).
- octobre : sortie champignons (lieu et date à fixer).

